

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de la commune de MARCILLY LE CHATEL du 27 Avril 2018

Ouverture à 20h.

Présents: Thierry GOUBY maire, Odile MOLLE 1ère adjointe, Alexis CHARLIN 2ème adjoint, Adeline BOURSIER 3ème adjointe (arrivée à 20h25), Sandrine SEFERIAN 4^{ème} adjointe, Denis BREJON, Régine COHAS, Marie Claude MASSACRIER, Christian PLAGNE, Danie PERRIN, Emmanuel CREMONESE.

Excusée : Christiane HOCH donne pouvoir à Thierry Gouby.

Secrétaire de séance : Sandrine Séférian

1. Urbanisme

Présentation de cinq dossiers : deux installations de panneaux photovoltaïques, la création d'un abri, la réfection d'une véranda et la réhabilitation et mise en conformité aux règles d'accessibilité du local communal de La Garenne.

2. Finances

1-Vote des taux 2018.

Le Maire donne quelques informations concernant les dotations de l'Etat qui ont baissé d'environ 20% cette année par rapport à 2017. Il rappelle que les taux communaux sont restés constant depuis 3 années.

Le Maire propose au conseil de voter une augmentation légère et modérée de la taxe d'habitation uniquement, soit 1%. Les taux du foncier bâti et non bâti restant inchangés.

Les taux 2018 sont donc :

Taxe habitation	5,69%
Taxe foncier bâti	10,10%
Taxe foncière non bâti	39,49%

VOTE	POUR	11	CONTRE	0	ABST	1
------	------	----	--------	---	------	---

1-Encaissement chèque Sou des Ecoles.

La commune a acheté pour le compte du Sou des écoles une étuve pour la cantine. Comme convenu le Sou des Ecoles rembourse à la mairie le montant hors taxes de cet achat soit 1890€.

Le conseil doit donner son accord pour l'encaissement de ce chèque.

VOTE	POUR	12	CONTRE	0	ABST	0
------	------	----	--------	---	------	---

3. Personnel

Un avancement de grade est proposé pour un agent de la commune.

Le conseil municipal doit supprimer le poste actuel d'adjoint technique territorial et créer le nouveau poste **d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.**

VOTE	POUR	10	CONTRE	0	ABST	2
------	------	----	--------	---	------	---

4. Eau - Assainissement

Adeline Boursier présente plusieurs informations :

-le Rapport Public de Qualité du Service de l'Assainissement Non Collectif est disponible sur le site de la commune.

-la discussion est actuellement en cours au sein des EPCI sur la dissolution ou non du syndicat de rivières, le SYMILAV.

-extraits du budget 2018 du syndicat de La Bombarde, d'importants travaux sont prévus sur le réseau d'eau potable :

- 1 150 000€ pour moderniser la liaison entre la retenue d'eau et la station de traitement
- 1 460 000€ pour le renouvellement et la création de réseaux
- 25 000€ pour la réfection de la station de Chausseterre.

5. Communauté Agglomération Loire Forez (LFA)

Deux propositions de partenariat sont faites par LFA et le département à la commune.

La 1^{ère} concerne la médiathèque. L'objectif est de mettre en réseau l'ensemble des médiathèques des 88 communes de LFA. Ainsi tous les habitants du territoire bénéficieront de l'intégralité des documents présents dans l'ensemble des médiathèques du territoire, avec des modalités d'emprunts identiques quel que soit le lieu fréquenté (gratuité, délais, etc...). Un avis préalable a été demandé à l'Association Familles Rurales de la commune et aux membres s'occupant bénévolement de la médiathèque communale. Celui-ci est favorable.

Pour se faire le conseil doit autoriser le maire à signer la convention avec LFA et la convention avec le Département de la Loire.

VOTE	POUR	12	CONTRE	0	ABST	0
------	------	----	--------	---	------	---

La 2^{ème} concerne nos agents techniques. LFA nous propose une convention pour que les agents communaux soient mis à disposition quelques heures par an pour réaliser l'**entretien des espaces verts** de nos stations d'assainissement. Le faucardage ne sera pas pris en charge par nos agents.

VOTE	POUR	11	CONTRE	0	ABST	1
------	------	----	--------	---	------	---

6. Aménagement place du Vieux Bourg

Les travaux se poursuivent. Le bâtiment est bien avancé, le charpentier devrait intervenir très prochainement. Les nombreux jours fériés du mois de Mai devraient décaler la réception du chantier à la 1^{ère} quinzaine de juin.

7. Bâtiments Communaux

Le Maire informe le conseil municipal du départ du locataire de l'appartement « Matagrín » situé au 2^{ème} étage de la mairie. Il propose au conseil de valider le nouveau bail à compter du 1er mai 2018 au nom de FONTAINE William pour un montant mensuel de 375.27€.

VOTE	POUR	12	CONTRE	0	ABST	0
------	------	----	--------	---	------	---

8. Divers

- Projet agrandissement et restructuration de l'école : le permis est toujours en cours d'instruction
- Commémoration du centenaire de la fin de 1^{ère} guerre mondiale : une exposition devrait être présentée à la salle des fêtes de Marcilly les 1,2 et 3 juin 2018
- Prochain Ecureuil : distribution début juillet
- Prochain conseil municipal le 25 mai 2018 à 20h.

La séance est levée à 21h55.